



**A TOUS LES CONSEILLERS
MUNICIPAUX DE CHOULEX**

Choulex, le 12 février 2021

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous informons que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le

lundi 22 février 2021 à 19 heures 30

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Prise de position du Conseil municipal sur les horaires d'ouverture des déchetteries.
4. Prise de position du Conseil municipal sur le projet de loi PL 12584 modifiant la loi sur l'administration des communes (LAC) (B 6 05) (Membres suppléants dans les Conseils municipaux).
5. Approbation de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à la réfection du tronçon route de Choulex (route des Carres – route de Meinier) (projet de délibération N°233/21).
6. Réponse de l'Exécutif à la motion N°02/20 intitulée « Plan climat communal – renforçons nos efforts en faveur du climat ».
7. Réponse de l'Exécutif à la motion N°03/20 intitulée « Pour un éclairage nocturne moderne et intelligent à Choulex ».
8. Réponse de l'Exécutif à la motion N°04/20 intitulée « Pour une « zone de rencontre » (20 km/h) entre la Croix de Choulex et la Gouille Noire ».
9. Rapport des commissions.
10. Communications de l'Exécutif.
11. Propositions individuelles et questions.

Dans l'attente de vous revoir, nous vous prions de croire, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, à l'expression de nos sentiments distingués.

Jérôme Schöni
Président du Conseil municipal